REFERENTIEL DES ACTIVITES ET DES COMPETENCES

CQP CORDISTE

Cod_Fonction	FONCTIONS	Cod_Act Princip	Cod_Compétences Op	Compétences / Critères	Critères	QCM				Progression en hauteur et sur cordes				Equipement / Matelotage				Chantier d'Application				Evacuation / Secours			
						Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance/Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
BC1	**BLOC 1 -TECHNIQUES FONDAMENTALES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR**																								
BC1-A1				**Participer à l'installation des systèmes d´accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.**																					
CLEF				**C1 Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance**																					
				La qualité des principaux nœuds référencés par la profession est évaluée.	Crit1																				
				La résistance résiduelle d'une corde nouée est évaluée.	Crit2																				
CLEF				**C2 Réaliser les nœuds d'usage courant référencés par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage**																					
				Les noeuds de jonction sont réalisés	Crit3																				
				Les Noeuds d´amarrage référencés sont confectionnés sur les points de connexion définis	Crit4																				
				Les noeuds d´arrêt sont confectionnés	Crit5																				
CLEF				**C3 Mettre en place des amarrages selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage**																					
				Les supports d'amarrages et systèmes d'ancrages (ancres structurelles, dispositifs et points d'ancrage) désignés par l'employeur sont identifiés	Crit6																				
				Des cordes et/ou ceinture de connexion autour des structures existantes définies sont installées suivant les consignes données	Crit7																				
				Les cordes sont connectées aux points d'ancrages définis suivant les consignes données	Crit8																				
				Le type et la capacité des connecteurs de l'équipement en place sont respectés et leurs positionnements sont controlés	Crit9																				
CLEF				**C4 Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d´ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail**																					
				Les cordes de progression et de sécurité sont amarrées séparément, les nœuds de sécurité en bout de cordes sont confectionnés.	Crit10																				
				L'équipement de toute corde en place est lisible en tout point et ne prête pas à confusion	Crit11																				
				Toute corde en place est amarrée correctement pour être utilisable à tout moment et sur toute sa longueur.	Crit12																				
				Des cordes et/ou des systèmes antichute sont disposés pour accéder au poste de travail suivant les consignes données.	Crit13																				
				Les frottements et autres sources de dommage des cordes ou des appareils sont pris en compte.	Crit14																				
BC1-A2				**Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur**																					
CLEF				**C5 Utiliser les techniques de progression appropriées à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain pied et en hauteur en toute sécurité**																					
				La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu	Crit15																				
				Les appareils appropriés à la progression de plain-pied sont choisis et mis en œuvre	Crit16																				
				La progression de plain-pied avec passage d'obstaCLEFs est réalisée en autonomie.	Crit17																				
				La connexion au système antichute et sa gestion est assurée en permanence	Crit18																				
				Le passage d'une progression de plain-pied à la suspension et inversement est maitrisé	Crit19																				
CLEF				**C6 Se déplacer latéralement, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements**	**Niv 1**																				
				La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu	Crit20																				
				La connexion aux deux systèmes (Progression / sécurité) est continue et permanente	Crit21																				
				La progression en suspension avec passage d'obstacles (déviation, fractionnement, protections de cordes, changements de cordes, passage de nœuds) est réalisée en autonomie	Crit22																				
				La progression en suspension avec passage d'obstacles (déviation, fractionnement, protections de cordes, changements de cordes) n'est pas dégradée en grande hauteur (+35m)	Crit23																				
				C7 Utiliser les techniques d'assurage de son co-équipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute	**Niv 1**																				
				Les techniques d'assurage de son coéquipier à la montée et à la descente sont maitrisées	Crit24																				
BC2	**BLOC 2 - PARTICIPATION A L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES**																								
BC2-A1				**Appliquer les mesures de prévention des risques du chantier**																					
CLEF				**C8 Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers et/ou co-traitants**																					
				Les informations et/ou la personne ressource relatives à la prévention des risques du chantier sont identifiées.	Crit25																				
				Les consignes orales données par la hiérarchie sur l'organisation du chantier et pour la tâche à réaliser sont prises en compte.	Crit26																				
				Les moyens de prévention spécifiques au site et/ou à l'entreprise d'accueil sont pris en compte, les consignes particulières sont respectées.	Crit27																				
				Les conséquences directes ou indirectes de son action sur l'environnement de travail sont prises en compte.	Crit28																				
				Le positionnement à l'aide d'un dispositif débrayable pour faciliter une évacuation ou un secours est justifié.	Crit29																				
CLEF				**C9 Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie**																					
				L'adéquation des moyens mis à disposition avec les modes opératoires lors de l'opération est vérifiée.	Crit30																				
				La hierachie est informée des éventuels écarts détectés lors de l'opération.	Crit31																				
CLEF				**C10 Veiller en continu au maintien des moyens de prévention lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses co-équipiers**																					
				Les moyens et/ou consignes de prévention sont appliqués et surveillés en permanence	Crit32																				
				En cas de dérive ou d'écart important des moyens de prévention, la hiérarchie est alertée.	Crit33																				
BC2-A2				**Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes**																					
CLEF				**C11 Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.**																					
				Les moyens utilisés pour sécuriser l'outillage, le matériel et les matériaux sont appropriés.	Crit34																				
				La méthode d'acheminement de l'outillage et des matériaux est adaptée au contexte du chantier et au poste de travail.	Crit35																				
CLEF				**C12 Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection contre les chutes de hauteur afin de s''assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes**																					
				Les EPI mis à sa disposition sont identifiés	Crit36																				
				Les préconisations décrites dans la notice des fabricants des appareils (EPI) sont connues et leurs limites d'utilisations définies par la profession sont respectées.	Crit37																				
CLEF				**C13 Vérifier l´état de conservation des appareils de progression et antichute en service afin d'anticiper tout problème de défaillance**																					
				Le bon fonctionnement et l'état conservation des appareils de progression et antichute sont contrôlés visuellement avant, pendant et après chaque utilisation.	Crit38																				
				Une utilisation anormale de l'appareil et/ou une détérioration potentielle de celui-ci est évaluée et signalée.	Crit39																				
				Un EPI jugé défaillant est isolé selon la procédure de l'entreprise.	Crit40																				
BC2-A3				**Aménager le poste de travail en corrélation avec les contraintes induites par la réalisaton d'une tâche de travail définie.**																					
				C14 Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures																					
				Les contraintes d'ergonomie sont prises en compte lors des manutentions au poste de travail.	Crit41																				
				La posture et la gestuelle adoptées pour la réalisation d'une tâche respectent les règles de l'art en matières d'ergonomie	Crit42																				
CLEF				**C15 Respecter les consignes générales et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.**																					
				Les consignes générales et particulières d'auto évacuation du poste de travail sont connues pour chaque phase de l'intervention, en cas d'impossibilité la hierachie est informée.	Crit43																				
				Les dispositifs d'évacuation disponibles sont identifiés et leur utilisation est maitrisée	Crit44																				
				Le point de rassemblement défini dans le plan d'évacuation est identifié.	Crit45																				
BC2-A4				**Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail**																					
CLEF				**C16 Communiquer au sein de l'équipe afin d'effectuer les tâches à réaliser**																					
				Les régles de base de la communication sont appliquées, le langage professionnel est utilisé.	Crit46																				
				La hierarchie est alertée des éventuelles situations dégradées rencontrées.	Crit47																				
				Les incomprehensions face à une information écrite ou orale sont exprimées.	Crit48																				
				C17 Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité																					
				Les éventuelles contraintes des autres acteurs sont prises en compte, si besoin, la hiérarchie est informée.	Crit49																				
BC3	**BLOC 3 - PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE**																								
BC3-A1				**Appliquer une méthode de secours simple**																					
CLEF				**C18 Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours**																					
				Le dispositif de sauvetage par élévation est installé et adapté à la configuration du lieu d'intervention.	Crit50																				
				Le dispositif de sauvetage par élévation est mis en œuvre suivant la procédure définie pour garantir la sécurité des intervenants.	Crit51																				
CLEF				**C19 Effectuer des techniques de prise en charge de victime sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours**																					
				La victime en suspension sur un appareil de progression, antichute ou un point d'ancrage est soustraite de la suspension et accompagnée vers le bas sans passage d'obstaCLEF.	Crit52																				
				La coopération avec les services de secours institutionnels contribue au bon déroulement de l'intervention.	Crit53																				